



# Tri sélectif mode d'emploi

*Ordures ménagères :  
- je trie, + je paie !*



Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers concitoyens contribuables,

La protection de la nature, de notre environnement devient un sujet de préoccupation important et essentiel pour l'avenir de nos enfants.

Parce que nous traversons une période économique difficile, nous ne pouvons continuer à dépenser sans compter pour nos ordures ménagères : la redevance (ce que la commune, via la communauté de communes des Sucs paie au SICTOM de l'Emblavez-Meygal pour le service d'enlèvement et traitement des ordures ménagères) progresse fortement ces dernières années :

Redevance Sictom Emblavez-Meygal	
2007	241 311,67 €
2008	289 929,32 €
2009	319 134,62 €

Les enjeux fixés par le Grenelle de l'environnement imposent pour 2012 de recycler 75% des emballages ménagers. Il convient donc de cesser nos mauvaises habitudes, et de passer progressivement au tri sélectif.

La première étape vers celui-ci consiste en l'installation de bacs jaunes en complément des colonnes écopoints installées dans le bourg.

Ce document vous explique les bons gestes, merci de le lire avec attention et de l'appliquer.

**Nous vous invitons, dès aujourd'hui, à récupérer gratuitement en mairie votre sac de pré collecte (d'un volume de 50**

**litres) afin de faire le tri à la maison avant de transporter les déchets recyclables dans les containers jaunes.**

Il reste encore tant d'autres opérations afin de contribuer à la protection de nos sites, paysages, valoriser nos déchets, trier, recycler... et ... limiter nos dépenses d'ordures ménagères.

*Nous nous y efforçons chaque jour. Vous pouvez compter sur notre détermination, mais rien ne se fera sans vous.*

Pierre ASTOR  
Maire de Retournac  
Conseiller général de la Haute-Loire

## Je dépose dans les containers :



**Papiers**

Journaux, revues, magazines, cartons, cartonnettes, prospectus, cahiers, catalogues, enveloppes, annuaires...



**Emballages ménagers**

**Bouteilles et flacons plastiques :**  
bouteilles plastique d'eau, de lait, d'huile, de jus de fruits, de lessives, d'adouçissants, flacons de produits de toilette et d'entretien.

**Emballages en métal :**  
canettes, boîtes de conserve et bidons, barquettes en aluminium, aérosols alimentaires et cosmétiques, briques alimentaires de lait, de jus de fruits...



**Verres**

Bouteilles en verre d'huiles, d'alcool, de jus de fruits, pots et bocaux de confiture, moutarde

**INTERDIT :**  
Vaisselles, faïence, porcelaine, miroirs, vitres



**Emballages ménagers + papiers**

**pas de verre**

**Un doute...  
je jette  
dans ma poubelle  
habituelle.**

# Où trouver les containers ?

Village	Nb containers			Emplacement
	750 L	750 L operculés	340 L	
Sarlanges		1		Au centre (Eglise)
		1		Entrée du village
La Bastide		1		Vers l'Assemblée
		1		Angle
Le Pédible		1		A coté du bachat du bas
Charrées	1			Bachat du centre
	1			Ecole
La Brousse		1		sur la place
	1			Carrefour Route du Cortial
Lingoustre	1			Sur la place (Four banal)
	1			Entrée (vers maison Mr Pierre Moulin )
Jussac		1		Assemblée (panneau d'affichage)
	1			Vers le haut du village
Sainte-Reine	1			Le long du mur (Maison Pierre Soulier)
Saint-Ignac		1		Place du village
Artites	1			Place du village
Le Corset		1		Parking d'Artias vers le four banal
Cottier		2		A côté du container OM 500L (maison Paulette Archer)
Le Liard		1		Carrefour (Maison Aimé Bouteille)
Vousse		2		Croix de Renoux
Le Chambonnet	1			Après le pont SNCF au fond de la descente
La Navette	1			Croisement (maison Nicolas)
Le Mazel	1			Carrefour Gîte des Fromentaux
Chenebeyres	1			Abri à poubelles (Assemblée)
Le Cros	3			Au Centre de Loisirs du Cros
Préaux		1		A côté du bachat
Chanoux		1		Vers Maison Mr Guinamand
Sagnes		1		Vers l'ancienne école du village
HLM / Pompiers		4		A côté de la colonne à verres
Avenue d'Artias		3		A côté de la colonne à verres
Collège / Ecole / Crèche / Foot	3			
Maison de retraite	2			
Aire de pique-nique		2		2 sur l'aire de pique-nique
		1		Collecteur verres Rue des Berges
Camping		2		A côté de la colonne à verre
Piscine		2		
Base Nautique		2		
Retournaguet		1		Place de l'Eglise (vers les conte-neurs)
Mairie			1	Bac de 340L

## Horaires déchetterie de Retournac

Tél. 04 71 65 23 42

**Lundi :** 14h - 18h  
**Mardi :** 14h - 18h  
**Mercredi :** 14h - 18h  
**Jeudi :** 14h - 18h  
**Vendredi :** 14h - 18h  
**Samedi :** 9h-13h / 14h - 18h  
**Dimanche :** 14h - 18h

## Matériaux admis en déchetterie

- Féraïlle
- Gravats
- Bois
- Déchets verts
- Cartons
- Piles
- Encombrants
- Huiles de vidange
- Batteries
- Textiles
- Pneus
- Papiers
- Verre
- Emballages plastiques et métalliques
- Tubes néons
- Lampes fluocompactes «basse consommation»
- Déchets dangereux des ménages (solvants, peintures,...)
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (matériel audiovisuel, informatique, appareils électroménagers, jouets électriques,...)
- Déchets de soins à risques infectieux (hors professionnels) uniquement les déchets des personnes en auto-traitement : piquants-coupants-tranchants tel que les seringues, aiguilles ou lancettes.